

# Appel à manifestation d'intérêts Pour l'aménagement, l'équipement et l'exploitation d'un hangar dédié aux activités aéronautiques dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire (COT)

## 1) DENOMINATION ET ADRESSE DU GESTIONNAIRE DU DOMAINE

Edeis Aéroport Chalon Champforgeuil  
Aérodrome Chalon Champforgeuil  
71530 Champforgeuil

## 2) OBJET

La société Edeis Aéroport Chalon Champforgeuil, délégataire de l'Aéroport du Grand Chalon (dénomination officielle : Aérodrome de Chalon Champforgeuil), procède à un appel à manifestation d'intérêt concernant la viabilisation et l'occupation d'une emprise foncière d'environ 1000 m<sup>2</sup> relevant du domaine public de l'Aéroport du Grand Chalon, en vue de l'aménagement, l'équipement et l'exploitation d'un hangar dédié aux activités aéronautiques.

L'emprise foncière se compose :

- **D'une superficie d'environ 1000 m<sup>2</sup>,**
- **Emprise nue et à viabiliser,**
- **D'une bretelle d'accès direct au taxiway A.**

La durée de la convention d'occupation temporaire est à définir selon le projet présenté.

En contrepartie de l'éventuelle occupation privative des espaces précités, l'occupant devra notamment verser à Edeis Aéroport Chalon Champforgeuil une redevance d'occupation du domaine public tenant compte des avantages de toute nature procurés par l'occupation.

## 3) MODALITES

Tout opérateur souhaitant faire part à Edeis Aéroport Chalon Champforgeuil de son intérêt en vue de la conclusion d'une COT tendant à la mise en œuvre du projet visé par le présent avis, est tenu de lui transmettre un dossier complet constitué notamment des documents/informations demandés dans le cahier des charges.

Les projets des candidats seront proposés en langue française et exprimés en EURO Hors Taxes.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet sous format numérique dans les conditions prévues par le cahier des charges.

**Le cahier des charges est à retirer auprès de :**

- **Mickaël BOULAY: [mickael.boulay@edeis.com](mailto:mickael.boulay@edeis.com)**

#### **4) JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

La sélection des candidats se fera comme suit :

1. Vérification des candidatures et offres (éventuellement invitation à compléter ou corriger des candidatures incomplètes ou non conformes).
2. Echange et question sur l'offre reçue possible
3. Ouverture des offres et notation.

L'autorisation d'occupation sera attribuée avec toutes les garanties de transparence et d'impartialité conformément aux critères de jugement des offres figurant au cahier des charges.

#### **5) DATE LIMITE DE TRANSMISSION DU DOSSIER**

La date limite de réception du dossier visé à l'article 3 est fixée au **02 février 2026 à 12h00**.

Les candidats remettent leur offre sous format électronique par mail aux adresses suivantes :

- Mickaël BOULAY : [mickael.boulay@edeis.com](mailto:mickael.boulay@edeis.com)

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt publié le 25 septembre 2025 modifié le 08 décembre 2025 valable jusqu'au 02 février 2026 12h00.**

